



Isolation de toiture

Par CoproS

Bonjour,

Nous sommes une copropriété de 2 lots avec un syndic bénévoles. Notre toiture est à remplacer entièrement, nous souhaitons en profiter pour faire une isolation efficace car celle en place actuellement est quasi inexistante. Nos voisins acceptent les travaux mais uniquement pour la toiture en remplacement à l'identique sans l'isolation. Ils estiment que c'est uniquement pour nous et que c'est du confort. Devons nous prendre en charge cette partie des travaux seuls ? Si oui pouvons nous bénéficier d'aides à titre individuel ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par coproleclos

Bonjour,

Regardez dans la loi de 1965 à quel statut vous répondez : soit la copro à 2, soit la copro de 5 lots maxi. Ce sont les articles du 41-8 au 41-23 :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000880200/]https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000880200/[/url]

En outre selon la date de l'immeuble la toiture n'est peut-être plus aux normes actuelles. La remise en état ne peut être faite à l'identique. Ca ne correspond pas à du confort.

Les décisions sont plus facile à prendre selon les articles cités.

Bien à vous.

Par CoproS

Je vais regarder merci. Nous sommes les seuls à bénéficier du toit je ne sais pas si cette donnée entre en compte.

Par coproleclos

Bonjour,

Dans ce cas c'est votre règlement de copropriété qui pourrait répondre selon ce qu'il dit à propos de la toiture.

Si rien n'est précisé c'est à TOUS de prendre en charge la réfection, même si elle est sur vos biens exclusivement.

Regardez notamment dans la qualification des parties communes.

Bien à vous.

Par CoproS

Oui mais s'ils refusent de faire l'isolation que pouvons nous faire ?

Par yapasdequoi

Bonjour

En cas de litige, courrier RAR puis tribunal.

Parfois un conciliateur peut aider à débloquer la situation.

Faites valoir qu'une passoire thermique ne vaut plus grand chose et qu'il y a des aides de l'état.

Par coproclcos

Bonjour CoproS,

Je vous ai soumis plusieurs pistes afin de savoir de quel régime vous dépendez, et j'ai émis des suppositions sur votre immeuble.

Vous n'avez répondu à aucune. J'attends vos précisions.

Bien à vous.